

Le Quotidien Jurassien

25.10.2012

AP-00291



Centre de Renfort

d'Incendie et de

Secours de Delémont



Titre du document : Le Quotidien Jurassien 25.10.2012
Identifiant du document : AP-00291
Type de document : Article de presse (AP)
Description :
Mots clés :
Emplacement : CRISD --> Documents --> Interventions --> Articles presse
Début validité : 25.10.2012
Fin validité : 00.00.0000
Ajouté par : Froidevaux Marius le 23.08.2014 à 17h50
Modifié par : -
Téléchargé par : Anonyme le 27.04.2024 à 13:37

Historique des versions :

<i>Date de publication</i>	<i>Publié par</i>	<i>Commentaires version</i>
23.08.2014 à 17h50 *	Froidevaux Marius	

* Version téléchargée



Le Quotidien Jurassien, 25 octobre 2012

Nouvel incendie chez Benteler



Troisième incendie cette année dans l'usine Benteler à Saint-Ursanne. Pour le maire de Clos du Doubs, c'en est trop.

Page 10



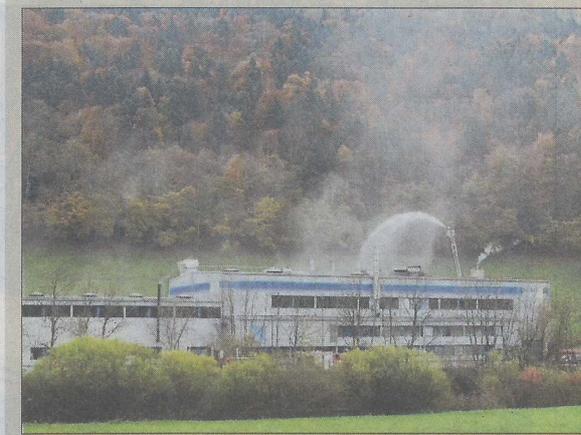
■ SAINT-URSANNE

Les pompiers ne veulent plus courir sans cesse chez Benteler

- Hier, un nouvel incendie, le troisième cette année, s'est déclaré chez Benteler, à Saint-Ursanne.
- Même s'il n'y a eu ni blessé ni émanation chimique, pour le maire de Clos du Doubs, c'en est trop.
- La réintroduction d'un service de secours interne à l'entreprise est en discussion.

Cette fois, le feu a pris dans le sous-sol de l'usine, au niveau d'un local de chauffage à outil, hier vers 12 h 30. Certains témoins ont parlé d'une explosion, le directeur de production, Albino Dal Busco, lui, a juste «entendu un bruit et vu de la fumée noire qui montait». Le dégagement de fumée a été tel que la population de Saint-Ursanne a d'ailleurs été invitée à rester confinée chez elle, à titre préventif. Un périmètre de sécurité a aussi été mis en place et un barrage a été érigé sur le Doubs pour éviter toute pollution. Interrogé, le directeur de production nous a affirmé que le local dans lequel étaient stockés les produits chimiques utilisés par Benteler n'ava pas été touché par l'incendie.

Le feu, lui, a été rapidement maîtrisé par la soixantaine de pompiers du SIS Clos-du-Doubs, du Centre de renfort



Benteler a de nouveau été la proie des flammes hier. A l'extérieur, les dégâts sont peu visibles.



PHOTOS AD

de Porrentruy et du Groupe ment d'intervention atomique et chimique (GIAC) de Delémont. Aucun des 160 ouvriers du site n'a été blessé. Hier, on ignorait les causes de ce sinistre ainsi que les dégâts engendrés. Les employés ont été renvoyés chez eux et l'usine mise à l'arrêt jusqu'à nouvel ordre, indiquait encore Albino Dal Busco.

Une liste jamais fournie

Présent hier sur le site, le maire de Clos du Doubs, Albert Piquerez, ne cachait pas son agacement. Comme le reste de la population, il s'interroge sur les produits utilisés par Benteler, «des huiles mais on ne sait pas exactement quoi» et les risques de pollution en cas d'incident. «Il y a plus d'une année que la

commune et les pompiers ont exigé de Benteler la liste des produits qu'elle utilise, mais nous n'avons jamais rien eu», déplorait-il. Il s'agirait notamment d'acide nitrique et chlorhydrique, selon l'inspecteur cantonal des SIS et par ailleurs expert en protection incendie à l'ECA Jura, Charles Sester.

L'autre souci d'Albert Piquerez, ce sont les fréquentes interventions du SIS Clos-du-Doubs au sein de l'usine spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles. «Il y a fréquemment de fausses alarmes. La semaine passée, il y en a même eu deux en l'espace d'une nuit», commentait-il. Et l'incendie d'hier est le troisième de l'année.

La commune souhaite que Benteler possède son propre corps de sapeurs-pompiers,

comme c'était encore le cas il y a deux ans.

Interventions délicates

Pour Charles Sester, avoir chez Benteler un SIS d'entreprise serait effectivement nécessaire: «Il y a ici certaines installations techniques particulières qu'il faut savoir maîtriser et manipuler avant d'intervenir pour circonscrire un feu par exemple.» Une chose pour laquelle sont habilités les employés de l'usine. Selon Charles Sester, les responsables de Benteler seraient disposés à réintroduire chez eux un SIS d'entreprise. Des discussions sont en cours. «Je pense que ce pépin va sensibiliser la direction au fait qu'il faille prendre des décisions», expliquait encore Charles Sester.

ANNE DESCHAMPS